

## Motion à l'attention des élus et des citoyens du territoire Ambertois

Le territoire d'Ambert, à l'instar d'un certain nombre d'autres territoires jugés « non rentables » par la SNCF est menacé, une fois de plus, de fermeture de son guichet en gare. Un accord, certifié comme pérenne par les représentants de la SNCF, avait pourtant été conclu fin 2013, à la suite d'une première tentative de suppression, et semblait convenir à chacune des parties.

Après avoir privilégié de façon soutenue les trafics routiers, que ce soit pour l'acheminement des voyageurs avec des cars comme pour le transport des marchandises, la SNCF abandonne donc définitivement notre territoire, bafouant, une fois de plus, l'égalité de traitement des citoyens français contenue dans la LOTI (Loi d'Orientation des Transports Intérieurs).

- Nous refusons de prendre en considération les arguments de rentabilité et de difficulté de remplacement de personnel qui nous sont opposés, considérant que le coût du service public peut être largement compensé par les excellents résultats financiers du groupe avec son site Internet et qu'il appartient à tout employeur de gérer ses effectifs.

- Nous refusons catégoriquement l'idée que la SNCF puisse soustraire une partie de son service à une collectivité ou à une autre entité, dans le but de s'en débarrasser à plus ou moins long terme.

- Nous demandons le maintien pur et simple des conditions actuelles de gestion des guichets en gare d'Ambert.

- Nous userons de tous les moyens légaux qui sont en notre possession pour informer et attirer l'attention des pouvoirs publics et de nos compatriotes.

- Nous demandons à être associés à toutes décisions ou table ronde qui pourraient être organisées à ce sujet.

Signataires :

PCF/Front de Gauche, Sections locales: Parti socialiste – MoDem – UDI – Les Républicains, Union locale CGT, CDDSP Thiers-Ambert, Associations « Agir pour notre territoire », Association « Ambert au centre » .